

SAINT-PIERRE-LE-VIEUX

La commune s'investit dans la gestion des déchets

Une placette de compostage est installée en contre-bas de la cantine scolaire, derrière le transformateur EDF. Trois coffres composent cette placette.

La commune s'investit dans la diminution des déchets et a mis en place des composteurs partagés il y a quelques temps. Près de 40 élèves mangent chaque midi au restaurant scolaire et chaque jour il reste des déchets alimentaires (épluchures, restes d'assiettes, pain...). Grâce à ce compostage, ces déchets sont gérés et valorisés sur place, réduisant ainsi le coût de leur gestion. Cette placette peut accueillir également les déchets des particuliers à proximité et qui n'ont pas de place chez eux.

Pour se faire, il leur suffit de s'adresser en mairie pour demander un "bio seau" qui leur servira à transporter leurs déchets.

Lundi dernier, Mme PEGUET du SIRTOM a fait livraison de quelques seaux et, avec le maire et l'adjoint, ils ont décidé de l'emplacement d'un panneau indicateur de ce lieu de récupération. Bien évidemment il ne faut pas y déposer toutes sortes de déchets. Il suffit de lire sur les caissettes et suivre les indications.

